

Objective : 8. Maintenir une représentation équitable des deux communautés linguistiques au sein de l'organisation ministérielle.
 Objectif : 8. Maintenir une représentation équitable des deux communautés linguistiques au sein de l'organisation ministérielle.

No. Nu	Goals Buts	1979-80			Control Dates Dates de contrôle	Comments Commentaires
		Results Projectés	Résultats Réalisés	Action Suite prévue		
8.1	Poursuivre les activités déjà entreprises en matière de recrutement et de promotion: - embauche des secrétaires et des agents du service extérieur (FS) à l'échelle nationale; - publicité diffusée au sein des deux principales communautés linguistiques dans les deux langues officielles; - étapes de recrutement poursuivies dans les deux langues officielles; - examiner les possibilités d'améliorer la représentation des francophones dans la catégorie technique (EL) chez les permutants.	X	X	M	V: 1980-1981	La publicité faite auprès des CEGEP du Québec sera intensifiée lors des prochains concours ouverts à l'échelle nationale, en particulier lors du recrutement des techniciens en électronique.
		X	X	M		
		X	X	M		
		X	X	R		
8.2	Étudier la possibilité d'utiliser la formation professionnelle pour permettre aux francophones d'accéder à des groupes d'emploi où ils ont sous-représentés.	X	X			L'étude révèle que de nombreux facteurs rendent presque impossible le recours à la formation professionnelle pour améliorer la participation des francophones à des groupes d'emploi où ils sont sous-représentés; entre autres, les mutations inter-groupes dans une même catégorie d'emploi et, à plus forte raison, d'une catégorie d'emploi à une autre, s'avèrent complexes et rares.

(1) Goal will be: (M) Maintained (R) Revised (E) Eliminated
 But sera: (M) Maintenu (R) Révisé (E) Éliminé

(2) Dates of: (M) Monitoring (A) Auditing
 Dates de: (S) Surveillance (V) Vérification